



Mardi 19 août 2025
N°842

Rédacteurs :

CAVE DE TAIN L'HERMITAGE
Nicolas RAVEL
06-25-05-43-65
Service.viticole@cavedetain.com

CAVE COOPERATIVE DE ST DESIRAT
MICHAEL SEGUIER
06-43-15-30-03
m.seguier@cave-saint-desirat.fr

CH. AGRICULTURE ARDECHE
Amandine FAURIAT
06-07-60-48-03
amandine.fauriat@ardeche.chambagri.fr

CH. AGRICULTURE DRÔME
Sebastien LARNAUD
06-27-79-28-79
Sebastien.larnaud@drome.chambagri.fr

Avec la participation :

Asso. Syrah Recherche et
Développement

Cave coopérative de Tain l'Hermitage

Synd. AOC Cornas

Synd. AOC Crozes-Hermitage

Synd AOC St Joseph

Synd AOC St Péray

CHAMBRES D'AGRICULTURE DE
LA DROME ET DE L'ARDECHE

En bref :

- 29 parcelles prélevées sur 29 pour le second prélèvement de la saison
- Evolution rapide des degrés + 1 degré environ en 5 jours
- Le poids des 200 baies se maintient mais reste faible.
- Acidité en baisse mais équilibre AT/degrés toujours favorable à ce jour sur ce millésime
- Pluie attendue ce soir, et retour aux températures normales pour la fin de semaine.

Présentation des parcelles d'expérimentations de la Chambre d'agriculture de la Drôme à Mercurol ce vendredi 22 août (RDV en face du domaine Melody à Mercurol à 14h00).



Les Chambres d'Agriculture de la Drôme et de l'Ardèche sont agréées par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA".

"Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"

"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin"



OPE COS ENR 43 - 12.06.18

Données Météo

Paramètre	ST-DESIRAT 280m			MERCUROL 153m			GERVANS 130m		
	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min	T. Max	Pluie	T. Min.	T. Max
Unité	mm	°C	°C	mm	°C	°C	mm	°C	°C
12/08/2025	0	18.9	39.9	0	18,1	42,1	0	19.3	41.6
13/08/2025	0	18.3	39.5	0	17,7	40,5	0	18.6	40
14/08/2025	0	20.2	35.5	0	22,4	37,6	00	21.5	37.1
15/08/2025	0	18.7	36.4	0	20,1	37,8	0	19.6	37.7.
16/08/2025	0	20.5	35.3	0	21,4	36,5	0	21.5	36.8
17/08/2025	0	20.5	32.4	0	22,3	33,8	0	20.8	34

Maturité

Les prélèvements ont été réalisés dimanche 17 août en fin d'après-midi et lundi 18 août le matin, sur l'ensemble du réseau, avec la participation technique et financière des Syndicats d'appellations, et de la Chambre d'agriculture de la Drôme.

Dans les graphiques suivants, les résultats du millésime 2025 sont représentés par des losanges rouges et sont comparés aux derniers millésimes depuis 2022.

GLOBAL :

Il s'agit du second point qui permet d'évaluer l'avancée du millésime et les paramètres classiques en cours de maturation.

Les vendanges ont maintenant commencé sur les parcelles très touchées par le stress hydrique avec souvent des degrés élevés, un système foliaire très affecté et des rendements faibles pour ces parcelles.

Fin de la seconde canicule et pluie annoncée ce soir et demain.

La canicule va enfin prendre fin avec 9 jours consécutifs enregistrant des maximums au-delà des 35 degrés et un pic de température mardi dernier de 42.1° (Station Mercurol).

Le volume des baies ayant déjà subi un phénomène de concentration sur la première quinzaine d'août, a peu évolué ces 5 derniers jours (entre les 2 premiers prélèvements) et l'on peut considérer que le phénomène de flétrissement des baies est resté modéré sur la majorité du vignoble.

En revanche, des symptômes d'échaudage qui ont parfois desséchés voir brûlés les baies exposées au soleil, concernent un nombre fréquent de parcelles.

C'est le jaunissement des feuilles de la base (vieilles feuilles) qui marque le plus le vignoble sur de très nombreuses parcelles. Ce phénomène s'est accentué avec une vitesse impressionnante sur les derniers jours de la canicule.

Certaines parcelles sont maintenant fortement touchées par la défoliation et donnent l'aspect de vignes grillées avec souvent des symptômes de stress thermiques qui se sont rajoutés sur ces vignes fragilisées.

SAINT-PERAY

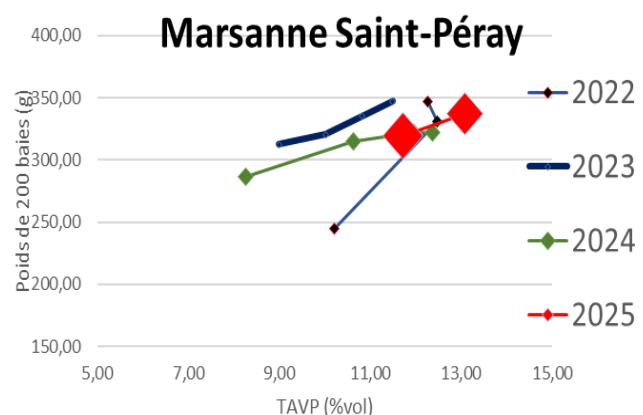
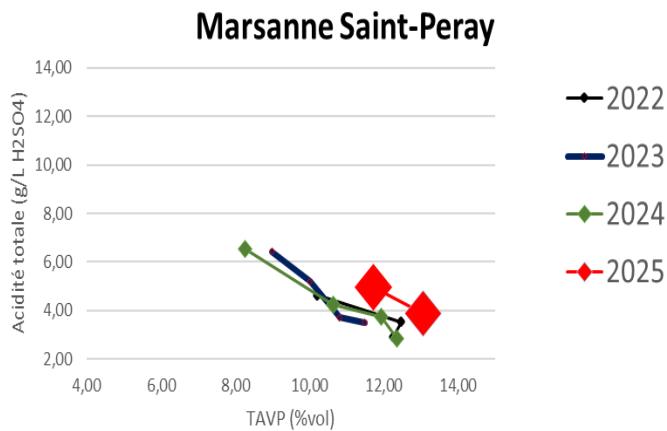
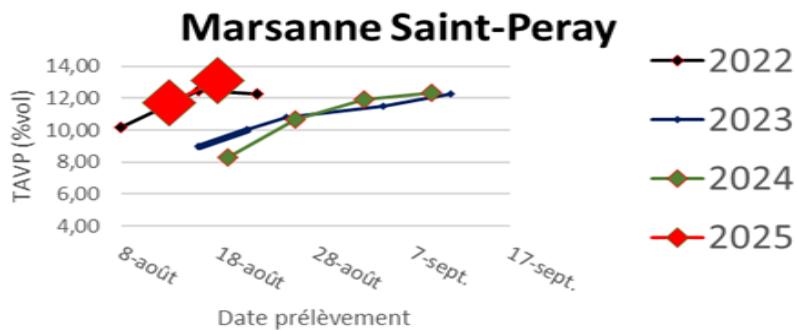
Secteur SAINT-PERAY

Cépage	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	A, malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
Marsanne 13/08/2025	319	11,72	4,98	3,23	3,17	8,07	62	1156
18/08/2025	327	13,07	3,86	3,37	2,07	7,70	78	1698
Roussanne 13/08/2025	257	12,32	6,74	3,23	3,17	8,07	62	1156
18/08/2025	277	13,96	4,8	3,48	3,6	7,4	80	2179

Au 18/08/2025, les Marsannes de l'AOP Saint-Péray sont à 13.07% vol (moyenne pour 3 parcelles). La parcelle de Roussanne est à 13.96 % vol (pour une seule parcelle évaluée).

Le millésime est maintenant en avance sur 2022 au niveau des degrés. Si l'acidité baisse ces derniers jours, elle reste relativement élevée à ce jour comparée au derniers millésimes.

Le poids des baies reste préservé sur ce réseau et se maintient encore cette semaine.



Secteur CORNAS

Cépage	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	A, malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
13/08/2025	273	12.5	5.89	3.21	3.43	8.77	172	1293
18/08/2025	265	13,93	4,32	3,43	2,13	7,13	206	1700

La moyenne des degrés potentiels des trois parcelles du réseau est à 13.9 % vol.

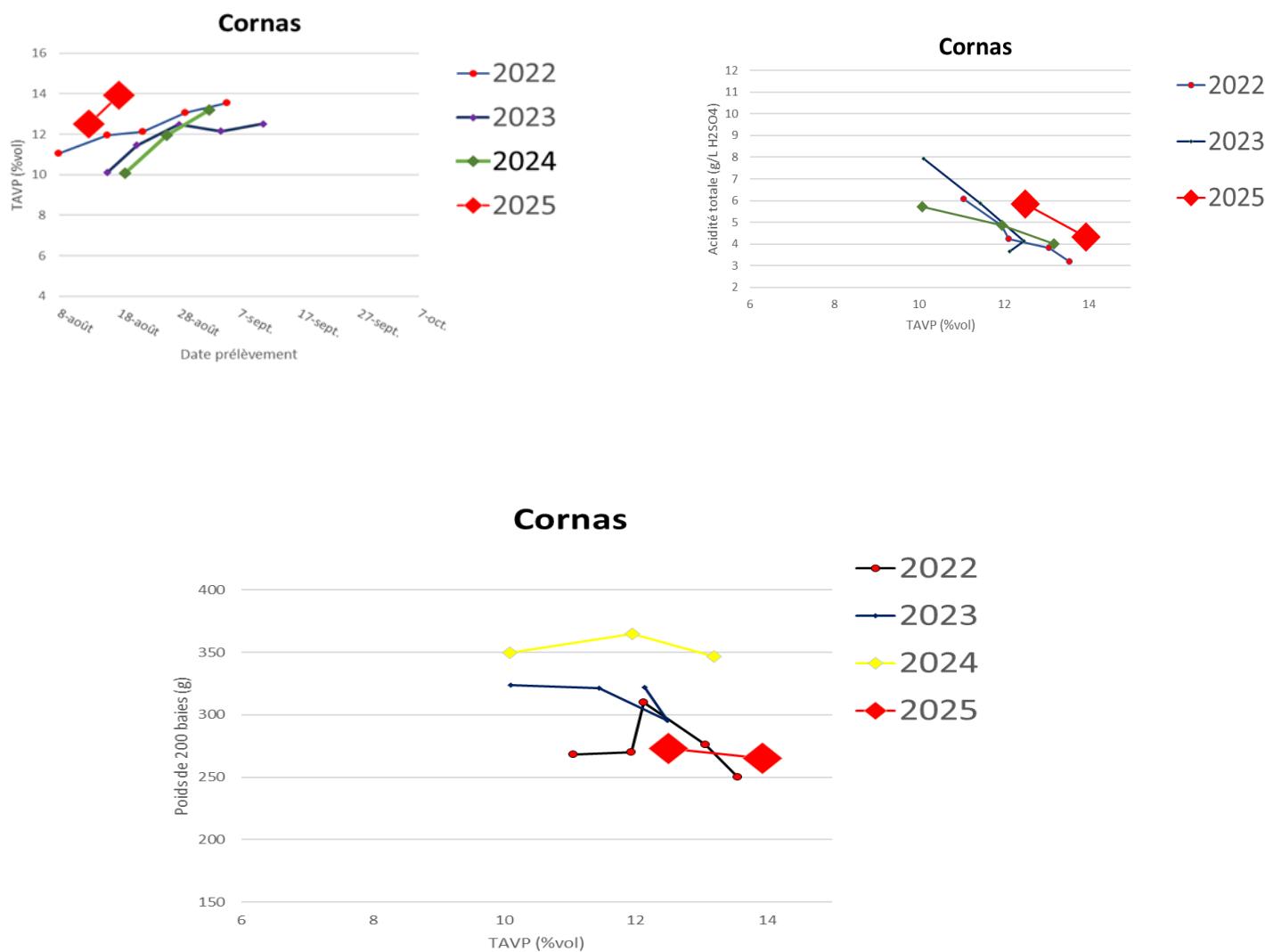
La parcelle de lieu-dit Reynards (avec une charge en raisin très faible) dépasse les 16 % et était en cours de vendange lors du prélèvement.

Les 2 autres parcelles sont à respectivement à 13.28 et 12.17 % vol.

La moyenne du réseau est donc en avance sur 2022 sur ce secteur.

L'indice acidité/Tavp est encore relativement élevé malgré une chute importante cette semaine de l'acide malique(- 35 %).

Le poids des 200 baies est faible, et se trouve au niveau de 2022 en fin de maturité.



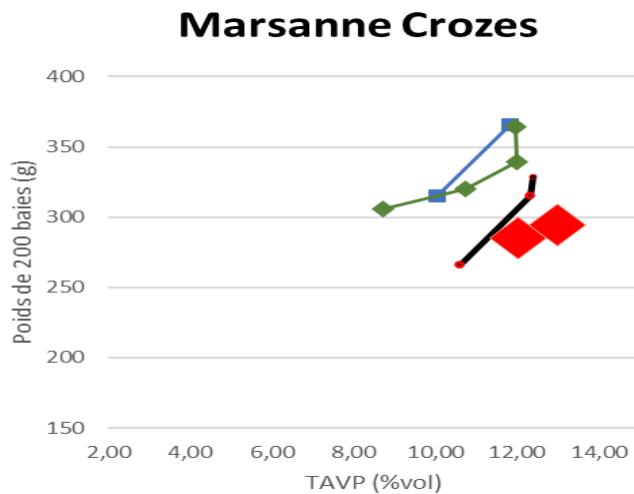
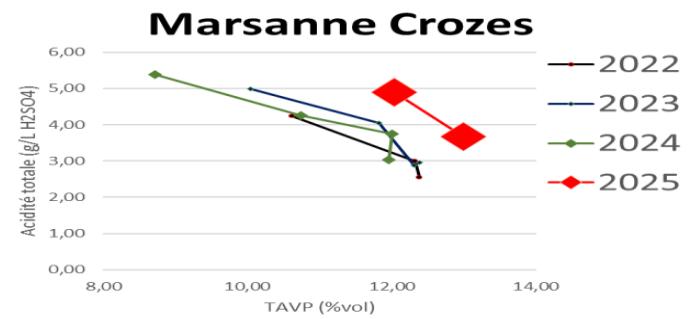
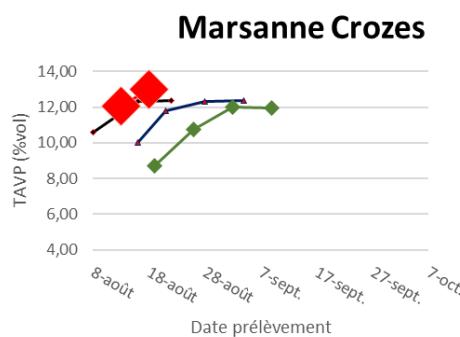
CROZES-HERMITAGE

SECTEUR CROZES Marsanne

Cépage marsanne	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	A, malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
13/08/2025	285	12,04	4,89	3,33	3,13	7,57	79	1515
18/08/2025	295	13,00	3,68	3,52	2,10	7,67	125	2012

Les degrés potentiels, des trois parcelles de Marsanne du secteur Crozes-Hermitage sont en moyenne déjà à 13.00 % vol, variant de 11.25 % vol à 14.5% vol avec 1 % vol de gain en 5 jours.

Le poids des baies stagne cette semaine sur cette AOP. L'acidité chute de façon assez importante par diminution de 30% de l'acide malique à 2.10 g/l mesuré hier.

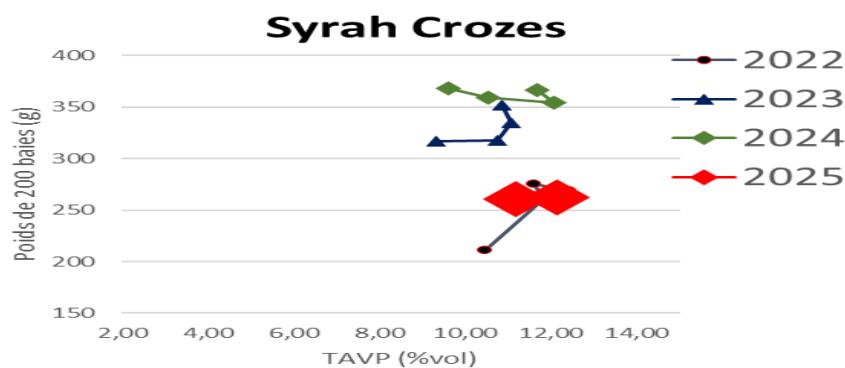
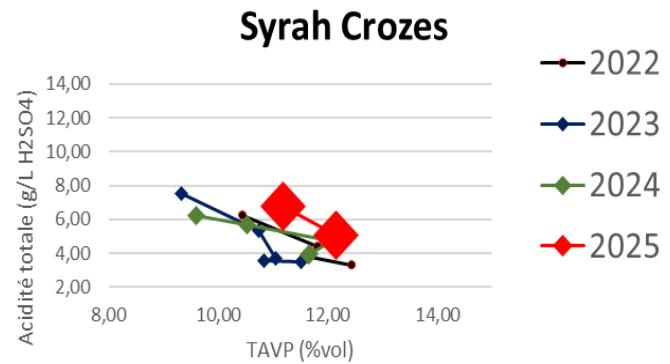
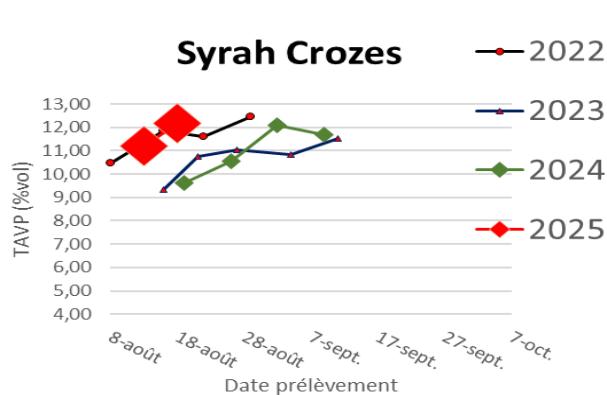


Secteur CROZES syrah

Cépage syrah	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	A, malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
13/08/2025	261	11,19	6,75	3,15	3,99	9,33	213	1362
18/05/2025	262	12,15	5,05	3,34	2,90	7,99	296	1753

Les parcelles du réseau fluctuent entre 10,22 %vol et déjà 14,08 % vol pour la parcelle la plus haute, le gain est de l'ordre de 1 degré en 5 jour également. La parcelle de Poulon touchée par la grêle du 30 juin accuse toujours un retard relatif avec 12.27% vol mesuré alors que sa charge est modérée.

La moyenne du réseau se trouve en avance par rapport à 2022 avant les pluies attendus ce soir et demain. L'équilibre Acidité/TAVP est encore favorable sur cette AOP, comparé au dernier millésime, bien que la chute de l'acide malique soit importante ces derniers jours avec une perte de 30 % de l'acide malique. Le poids des 200 baies reste au niveau de 2022 avant les pluies.



Pour les AOP saint Jo et Hermitage, le prélèvement du 18/08/2025 constitue le premier prélèvement

HERMITAGE

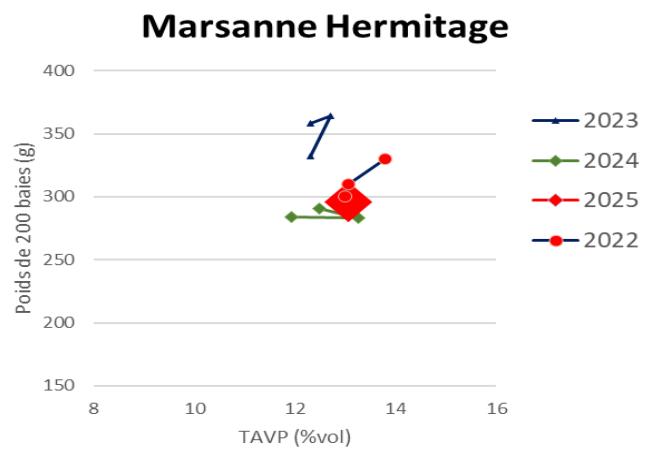
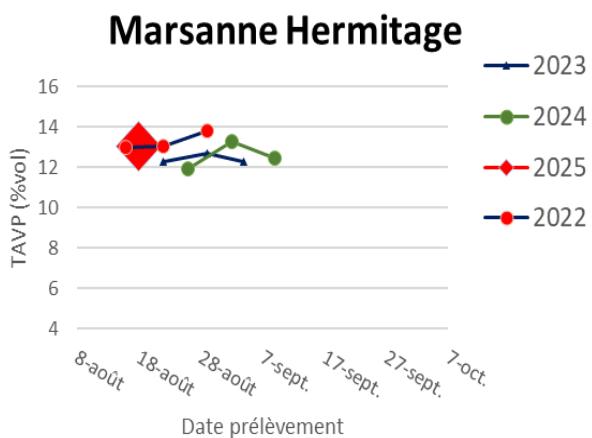
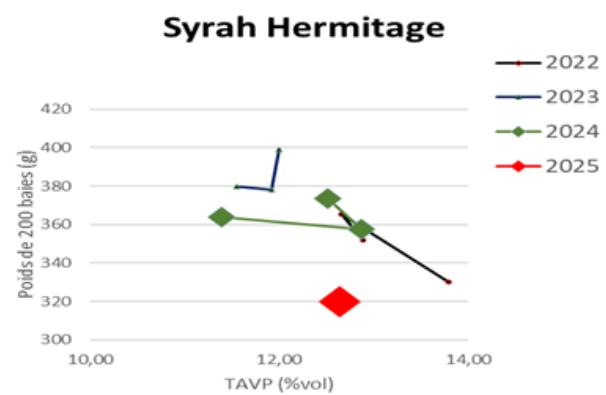
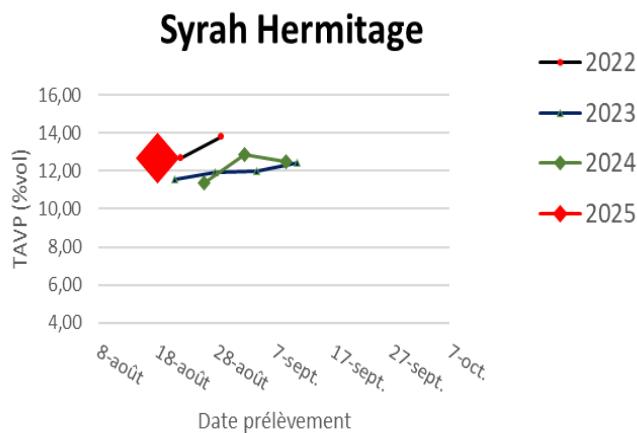
Secteur HERMITAGE

18/08/2025	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	A, malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
Marsanne	296	12.95	3.61	3,45	2.2	7.7	115	1974
Syrah	320	12.68	5.17	3.21	2.70	7.9	201	2060

Le réseau de l'Hermitage (constitué de parcelles en bas de coteau) présente une maturité avancée en terme de degré potentiel.

Le premier prélèvement de l'année est proche de 2022 pour les marsannes, et est légèrement supérieur pour la syrah.

L'acidité est encore relativement élevée sur la parcelle de marsanne, et bien préservée sur les 3 parcelles de syrah avec encore 5.26 g/l pour la parcelle des Bessard 4.89g/l pour le meal et 5.36 pour les murets. Le poids des 200 baies est faible sur les 3 syrah du réseau, très inférieur au millésime précédent.



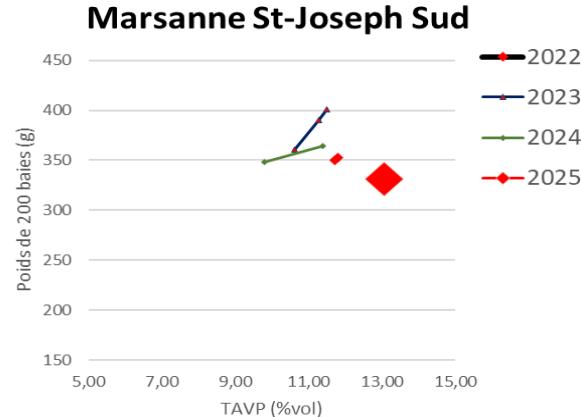
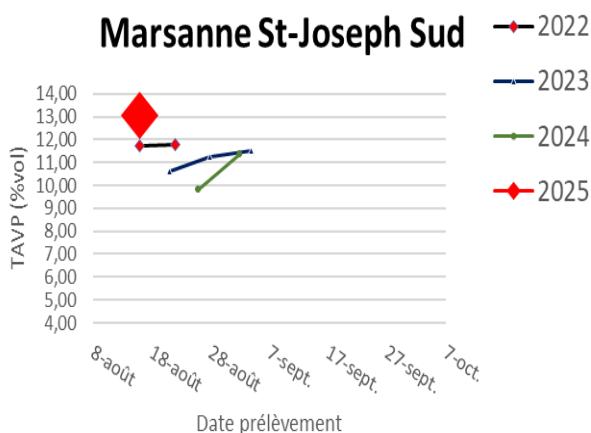
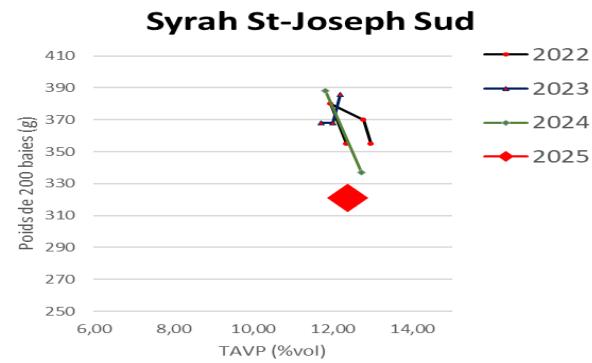
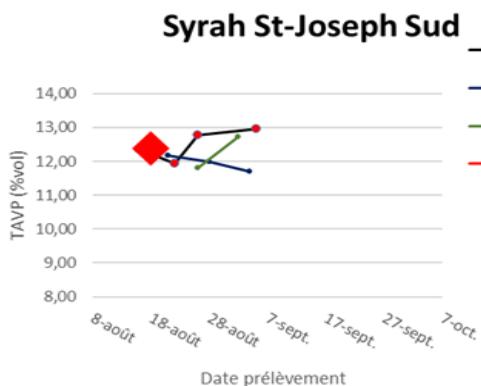
ST-JOSEPH SUD

Secteur ST-JOSEPH sud

18/08/2025 Cépage	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	a malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
Marsanne	331	13,05	3,72	3,54	2,35	7,75	113	2136
Syrah	321	12,38	4,62	3,48	2,8	8	214	2159

Les degrés sont déjà élevés pour ce secteur également et se trouvent proches ou supérieurs à 2022. Le poids des 200 baies est faible et inférieur au précédent millésime avec la même tendance que les autres Aop.

Les pH ont tendance déjà à être relativement élevés, avec une acidité partiellement préservée à ce jour.



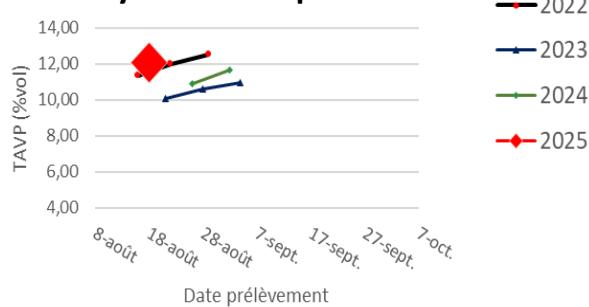
ST-JOSEPH NORD

Secteur ST-JOSEPH NORD

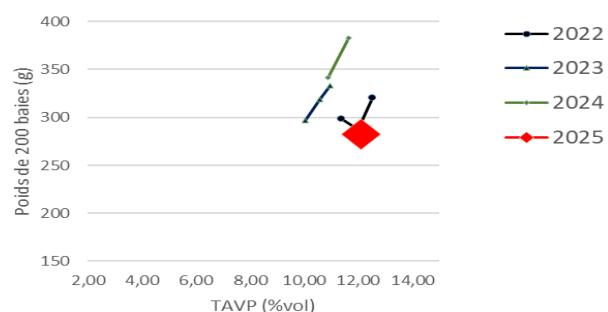
Cépage	Poids 200 gr	Degré	Acidité totale	pH	A, malique g/l	A, Tartrique g/l	Azote ass (mg/L)	Potassium mg/l
Marsanne	315	10,18	5,55	3,18	4	8,3	108	1 824
Syrah	282	12,1	6,16	3,20	3,7	8,1	171	1 957

Les prélèvements en Saint-Joseph Nord montrent un niveau de maturité, en termes de degrés légèrement supérieurs à 2022 pour les quatre syrahs du réseau, et dans les moyennes pour la marsanne de Sarras. Le rapport acidité/Tav est favorable à un bon équilibre sur les syrahs du réseau à ce jour. Le poids des 200 baies est faible sur les syrahs, et plutôt préservé sur la parcelle de marsanne.

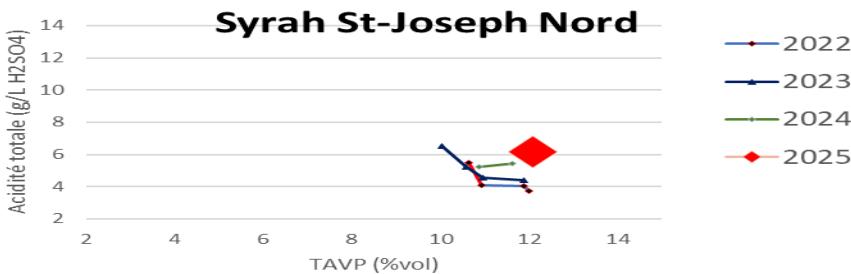
Syrah St-Joseph Nord



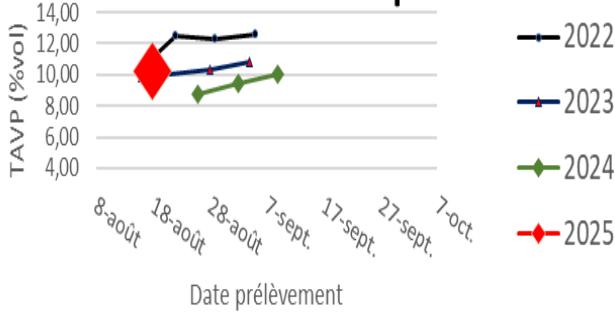
Syrah St-Joseph Nord



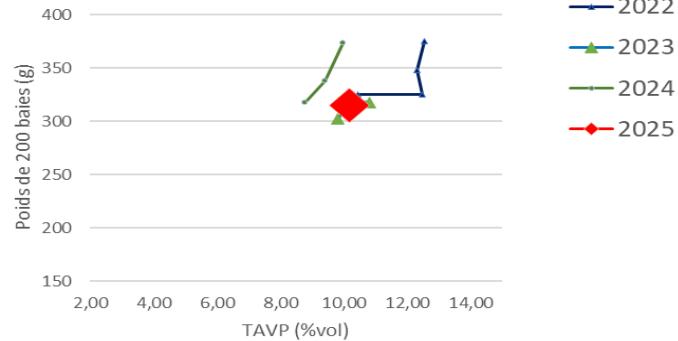
Syrah St-Joseph Nord



Marsanne St-Joseph Nord



Marsanne St-Joseph Nord



Tendance du millésime à partir des deux premiers prélèvements

Les processus de maturation ont continué leur progression ces derniers jours, avec une stagnation du poids des 200 baies et donc un ralentissement du phénomène de concentration.

Pour l'instant, les degrés sont élevés et se rapprochent, pour bon nombre de parcelles, des paramètres permettant d'appréhender les vendanges, (7 parcelles seulement sur 27 du réseau ont des TAVP inférieurs à 12 % vol). Ce même degré a parfois dépassé les valeurs souhaitables sur certains secteurs très touchées par la sécheresse.

Si le millésime présente un rapport AT/TAVP toujours favorable, comparé aux derniers millésimes, l'acidité a chuté ces derniers jours par une diminution du taux d'acide malique.

La concentration en acide tartrique étant elle dans les moyennes des précédents millésimes.

Evolution probable si pluie conséquente

Les pluies de ce soir et demain, si elles sont assez conséquentes, vont profiter à la plupart des vignes en termes de volume des baies et de gain en jus. Celui-ci étant, sur ce prélèvement souvent proche ou inférieur à 2022, et aux autres millésimes. Seuls les secteurs à blanc sont dans l'ensemble préservés en termes de poids des baies sur ce réseau.

Avec le retour à des températures normales, les pluies si elles sont abondantes pourraient diluer les degrés mais aussi l'acidité présente encore à un niveau convenable à ce jour. Il pourra être judicieux de veiller à préserver l'acidité du millésime dans le choix de la date des vendanges pas trop tardif, sur les blancs notamment.

Quant à la maturité phénolique, on peut s'attendre à une évolution favorable par un affinement de tanins sur les parcelles pas trop touchées par la sécheresse, qui devraient reprendre une activité photosynthétique dans de bonne conditions en cas de pluies bénéfiques. En ce qui concerne les parcelles fortement atteintes par la sécheresse avec un défoliation importante, des baies avec très peu de jus, une reprise d'une activité physiologique et une évolution favorable de la maturation est plus qu'incertaine.

ANNEXE

Appellation	Parcelle	Cépage	Communes	Lieu dit	Poids de 200 baies (g)	Degrés probable (16,83g - % vol)	Acidité totale (g/LH ₂ SO ₄)	pH	Ac Malique (g/L)	Ac Tartrique (g/L)	Azote assimilable (mg/L)	Potassium (mg/L)
Cornas	2624	SYR	Cornas	Cornas_Patou	262	12,17	4,89	3,28	2,4	8,1	231	1552
Cornas	2625	SYR	Cornas	Cornas_Reynards	257	16,35	3,52	3,6	1,3	5,7	199	1719
Cornas	2626	SYR	Cornas	Cornas_LesEygats	276	13,28	4,55	3,41	2,7	7,6	188	1830
Moyenne					265	13,93	4,32	3,43	2,13	7,13	206	1700
Crozes-Hermitage	2611	MARS	Chanois-Curson	Chanois_LesPends	343	12,95	3,62	3,46	2	7,6	86	1893
Crozes-Hermitage	2612	MARS	Mercurel	Mercurel_Négociale	250	14,5	3,1	3,67	1,3	7,3	181	2054
Crozes-Hermitage	2614	MARS	Gervans	Gervans_Caffiau	291	11,25	4,31	3,42	3	8,1	108	2088
Moyenne					295	13,00	3,68	3,52	2,10	7,67	125	2012
Crozes-Hermitage	26037	SYR	Larnage_Les mejeans		371	10,22	7,12	3,04	4,6	8,6	195	1765
Crozes-Hermitage	2603	SYR	Pont de l'Isère	les blaches	232	13,07	4,63	3,45	3	7,7	254	1817
Crozes-Hermitage	2608	SYR	Beaumont-Mo	beaumont_Poulon	208	12,27	4,14	3,51	2,7	7,9	381	1874
Crozes-Hermitage	2610	SYR	Gervans	Gervans_VoussereBas	338	11,98	6,02	3,19	3,7	8,1	168	1757
Crozes-Hermitage	26231	SYR	La-Roche-de-G	Tain_Saint james	203	11,88	4,37	3,37	1,4	8,2	449	1607
Crozes-Hermitage	26232	SYR	Pont-de-l'Isère	Pontdlsere_Pautus	229	14,08	4,42	3,45	1,8	7,5	373	1666
Crozes-Hermitage	26233	SYR	Chanois-Curson	Chanois_LesPlantiers	255	11,57	4,63	3,39	3,1	7,9	252	1786
Moyenne					262	12,15	5,05	3,34	2,90	7,99	296	1753
Hermitage	2618	MARS	Tain	Tain_LesMurets	296	12,95	3,61	3,45	2,2	7,7	115	1974
Moyenne												
Hermitage	2615	SYR	Tain	Tain_LesMurets	317	13,07	5,36	3,36	2,7	7,9	217	2207
Hermitage	2617	SYR	Tain	Tain_BessardsSud	325	12,36	5,26	3,26	2,7	8,1	226	1934
Hermitage	26195	SYR	Tain	Tain_LeMeal	317	12,6	4,89	3,32	2,7	7,9	160	2038
Moyenne					320	12,68	5,17	3,31	2,70	7,97	201	2060
Saint-Péray	2621	MARS	Saint-Péray	StPeray_Hongrie_mars	349	12,72	4,29	3,43	2,9	7,8	52	1976
Saint-Péray	2622	MARS	Saint-Péray	StPeray_LesPuthiers	337	13,19	3,89	3,31	2	7,6	72	1581
Saint-Péray	2623	MARS	Saint-Péray	StPeray_RN86	326	13,31	3,41	3,37	1,3	7,7	110	1537
Moyenne					337	13,07	3,86	3,37	2,07	7,70	78	1698
Saint-Péray	2620	ROUS	Saint-Péray	StPeray_Hongrie_rouss	277	13,96	4,8	3,48	3,6	7,4	80	2179
Moyenne												
Saint-Joseph Nord	26209	MARS	Sarras	Sarras_D6	315	10,18	5,55	3,18	4	8,3	108	1824
Moyenne												
Saint-Joseph Nord	2634	SYR	Arras	Arras	262	12,77	5,47	3,25	3,3	7,8	117	1944
Saint-Joseph Nord	2636	SYR	Saint-Désirat	StDesirat	307	11,6	7,32	3,11	4,5	8,4	181	1928
Saint-Joseph Nord	26102	SYR	Talencieux	Talencieux_Blassieux	333	10,34	6,78	3,16	4,7	8,5	245	1964
Saint-Joseph Nord	26208	SYR	Sarras	Sarras_Garenne	227	13,67	5,07	3,29	2,4	7,6	141	1995
Moyenne					282	12,10	6,16	3,20	3,73	8,08	171,00	1958
Saint-Joseph Sud	2627	MARS	Tournon	Tournon_QuartierStVincent	353	13,55	3,59	3,56	2,3	7,6	91	2123
Saint-Joseph Sud	2628	MARS	Tournon	chateaubourg la cave	309	12,54	3,85	3,52	2,4	7,9	135	2148
Moyenne					331	13,045	3,72	3,54	2,35	7,75	113	2136
Saint-Joseph Sud	2629	SYR	Tournon	Tournon_QuartierStJoseph	321	12,38	4,62	3,48	2,8	8	214	2159
Moyenne												
nt = non titré												
X = parcelle vendangée												

VISITES TECHNIQUES EN VITICULTURE

JOURNÉE TECHNIQUE

Venez découvrir les travaux expérimentaux de la Chambre d'agriculture de la Drôme et échanger avec l'équipe viticulture lors de nos visites d'essais :

VENDREDI 22 AOÛT 14h

sur la plateforme AdaptENUER,
en face du domaine Melody à Mercurol

Thématiques : Combiner les leviers d'adaptation et d'atténuation au dérèglement climatique (engrais verts, mulch, barrière physique, irrigation, ombrage), suivi de la présentation de la parcelle d'étude des porte-grettes tolérants à la sécheresse.

Accès : 45.040802 4.879356

<https://maps.app.goo.gl/h9shryJju6ys8pKW9>

INSCRIPTION RECOMMANDÉE AUPRÈS DE

Sébastien LARNAUD, conseiller viticulture à la Chambre d'agriculture de la Drôme
06 27 79 28 79 – sébastien.larnaud@drôme.chambagri.fr



Partenaires techniques & financiers



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LE DEPARTEMENT
Drôme

Association Syrah

CHAMBRE D'AGRICULTURE
DRÔME

Prochain Zoom Viti Maturité : mardi 26 août 2025